

COLLECTIF PAUVRETE PRECARITE

Association régie par la Loi de 1901
Siège social : 12 rue Emilienne Goumy
63000 CLERMONT-FERRAND

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COLLECTIF PAUVRETE PRECARITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

EXCO Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND
9 avenue Léonard de Vinci – La Pardieu
63057 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 50
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : excoclermont@exco.fr

VICHY
L'Atrium - 37 avenue de Gramont
03200 Vichy
Tél. : +33 (0)4 73 29 42 53
Fax : +33 (0)4 73 93 58 64
e-mail : cab.ab@exco.fr

C.R.E.G. – S.A. au capital de 381 510 euros – SIREN 873 200 182 RCS CLERMONT-FD – APE 6920Z – www.exco.fr

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes – Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Auvergne – Membre de la Compagnie Régionale de Riom

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CLERMONT-FERRAND, le 9 septembre 2020

Pour la S.A. EXCO CLERMONT-FD
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

François Verdier
Mandataire Social



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	EXCO CLERMONT-FD <i>Société de Commissariat aux Comptes</i> <i>Compagnie Régionale de Riom</i> 9, avenue Léonard de Vinci - La Paldieu 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64					
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	498 939	456 889	42 051	74 183	32 133-	43.32-
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques Matériel et outillage	28 785	20 476	8 309	10 909	2 599-	23.83-
	Autres immobilisations corporelles	57 787	24 243	33 544	22 993	10 552	45.89
	Immobilisations en cours	33 751		33 751		33 751	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	96		96	96		
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	4 875		4 875	9 520	4 645-	48.79-
	Total I	624 233	501 607	122 626	117 701	4 926	4.18
	Comptes de liaison Total II						
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	77 861		77 861	158 363	80 502-	50.83-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 486 518		1 486 518	1 017 623	468 894	46.08
	Charges constatées d'avance (3)	5 532		5 532	2 931	2 601	88.74
	Total III	1 569 911		1 569 911	1 178 917	390 994	33.17
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 194 144	501 607	1 692 537	1 296 618	395 919	30.53

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	204 787	235 048	30 261-	12.87-
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	254 323		254 323	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	558	224 062	223 504-	99.75-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecart de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	849 746		849 746	
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 309 414	459 110	850 304	185.21
	Comptes de liaison				
	Total II				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	26 941	80 886	53 945-	66.69-
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	26 941	80 886	53 945-	66.69-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 025	192 159	103 134-	53.67-
	Dettes fiscales et sociales	267 144	267 751	607-	0.23-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	12	310	298-	96.10-
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance		296 401	296 401-	100.00-
	Total IV	356 182	756 622	400 440-	52.92-
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		1 692 537	1 296 618	395 919	30.53

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

356 182 460 221

CEGEX SAS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1) EXCO CLERMONT-FD <i>Société de Commissariat aux Comptes</i> <i>Compagnie Régionale de Riom</i> 9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu 63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	22 403	1 457	20 946	NS
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 078 266	2 761 798	316 468	11.46
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	52 516	131 197	78 680-	59.97-
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	8 009	9 719	1 710-	17.59-
Total I	3 161 194	2 904 171	257 023	8.85
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	42 143	17 711	24 432	137.95
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	847 924	724 718	123 205	17.00
Impôts, taxes et versements assimilés	160 959	80 747	80 212	99.34
Salaires et traitements	1 630 795	1 293 300	337 495	26.10
Charges sociales	442 894	443 148	254-	0.06-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	48 680	57 933	9 253-	15.97-
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	483	1 053	570-	54.14-
Total II	3 173 878	2 618 610	555 268	21.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	12 684-	285 561	298 244-	104.44-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

EXCO CLERMONT-FD

COMPTE DE RESULTAT

Société de Commissariat aux Comptes

Compagnie Régionale de Kriom

9, avenue Léonard de Vinci - La Part d'Enfer

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
	Euros	Euros	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	3 207	1 270	1 938	152.63
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 207	1 270	1 938	152.63
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		570	570-	100.00-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		570	570-	100.00-
2. Résultat financier (V-VI)	3 207	700	2 508	358.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 476-	286 261	295 737-	103.31-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 286	539	2 747	509.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital		700	700-	100.00-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	3 286	1 239	2 047	165.23
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 196	345	1 851	535.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 412	8 412-	100.00-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	2 196	8 757	6 561-	74.92-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 089	7 518-	8 608	114.49
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	3 167 688	2 906 680	261 008	8.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	3 176 074	2 627 937	548 137	20.86
Solde intermédiaire	8 387-	278 742	287 129-	103.01-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 945	5 320	3 625	68.14
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		60 000	60 000-	100.00-
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	558	224 062	223 504-	99.75-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'association s'attend à un impact négatif sur ces états financiers en 2020. L'association, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements des constructions	493 439		5 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 785		
Matériel de transport	35 328		19 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 604		
Emballages récupérables et divers	2 155		
Immobilisations corporelles en cours			33 751
TOTAL	566 311		58 251
Autres titres immobilisés	96		
Prêts, autres immobilisations financières	9 520		3 155
TOTAL	9 616		3 155
TOTAL GENERAL	575 927		61 406

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements constr.			498 939	498 939
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 785	28 785
Matériel de transport		5 300	49 028	49 028
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			6 604	6 604
Emballages récupérables et divers			2 155	2 155
Immobilisations corporelles en cours			33 751	33 751
TOTAL		5 300	619 262	619 262
Autres titres immobilisés			96	96
Prêts, autres immobilisations financières		7 800	4 875	4 875
TOTAL		7 800	4 971	4 971
TOTAL GENERAL		13 100	624 233	624 233

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	419 256	37 633		456 889
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 877	2 599		20 476
Matériel de transport	15 283	8 105	5 300	18 089
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 811	343		6 154
TOTAL	458 227	48 680	5 300	501 607
TOTAL GENERAL	458 227	48 680	5 300	501 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	37 633				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 599				
Matériel de transport	8 105				
Matériel de bureau informatique mobilier	343				
TOTAL	48 680				
TOTAL GENERAL	48 680				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 875	4 875	
Personnel et comptes rattachés	1 150	1 150	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 700	22 700	
Divers état et autres collectivités publiques	51 000	51 000	
Débiteurs divers	3 011	3 011	
Charges constatées d'avance	5 532	5 532	
TOTAL	88 268	88 268	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	89 025	89 025		
Personnel et comptes rattachés	102 007	102 007		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	162 115	162 115		
Autres impôts taxes et assimilés	3 023	3 023		
Autres dettes	12	12		
TOTAL	356 182	356 182		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
Véhicules Maraude	35 886	35 886	8 945		26 941
TOTAL	35 886	35 886	8 945		26 941

Figuré dans ce compte un montant de 45 000€ de provision pour travaux les Landais qui a été réaffecté en subvention d'investissement au cours de l'exercice.

EXCO CLERMONT-FD

Société de Commissariat aux Comptes

Compagnie Régionale de Riom

9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu

63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Variation des fonds propres

La variation des fonds propres est due à l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice précédant pour un montant de 224 062.11€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans
Autres immobilisations	linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	73 700
Total	73 700

Il a été comptabilisé principalement en produits à recevoir :

- un montant de 22 700 euros de remboursements de formations à recevoir pour 2019 ;
- un montant de 50 000 euros correspond au solde de 40% de la subvention Abbé Pierre restant à percevoir ;
- un montant de 1 000 euros correspond au solde de la subvention Clermont Ferroco dû pour 2019.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 990
Dettes fiscales et sociales	167 049
Total	186 039

EXCO CLERMONT-FD
Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom
9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 532
Total	5 532

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Valorisation des temps passés par les bénévoles soit 3 739 heures sur la base du SMIC horaire pour la main d'oeuvre, augmentée des charges sociales et fiscales correspondantes, soit au total 52 496€.

Abandon des frais kilométriques des bénévoles pour un montant de 1 805€.

La valeur de l'alimentation gratuite a été communiquée par la Banque alimentaire pour un montant de 387 575€.

Valorisation des chèques services pour un montant total de 2 160€.

Dons divers pour un montant de 4 564.20€ de la part de DD Tissus.

Terrains mis à disposition gratuitement par la Ville de Clermont-Ferrand :

- Terrain Rue du Pré la Reine : selon la convention d'occupation, l'aide en nature est évaluée à 5 000€ par an.
- Terrain Rue des Chandots : selon la convention d'objectifs, la valeur annuelle de mise à disposition de ce terrain est de 21 942€.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 000€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 000€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

EXCC CLERMONT-FD
Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Rhon
9, avenue Léonard de Vinci - La Poudieu
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'engagement retraite est estimé à 18 109€ (charges sociales comprises).

Il est calculé selon la méthode suivante :

- Indemnité légale ;
- Age de départ à la retraite retenu : 60-62 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié ;
- Taux d'actualisation (net d'inflation) : 0.77% ;
- Taux de charges patronales : 40%.

EXCO CLERMONT-FD
Société de Commissariat aux Comptes
Compagnie Régionale de Riom
9, avenue Léonard de Vinci - La Pardieu
63057 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Tél. 04 73 29 42 50 - Fax 04 73 93 58 64